



Rachat de la part de sa conjointe dans un bien immobilier

Par **blb91**, le **11/03/2012 à 14:32**

Bonjour, je souhaite conserver la maison dans laquelle nous habitons, je me sépare de mon amie et lui reverserais donc la moitié du prix. Dois-je à nouveau passer chez un notaire ou ai-je une solution alternative ?
merci pour vos réponses.
Cdtn
blb91

Par **Marion2**, le **11/03/2012 à 17:00**

Bonjour,
Si le bien est à votre nom et à celui de votre amie, et que vous souhaitez racheter sa part, donc mettre cette maison à votre seul nom, vous devez obligatoirement contacter un notaire.
Cordialement.